



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département de VAUCLUSE

Arrondissement de
CARPENTRAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BÉDOIN

Séance du 8 décembre 2022

Nombre de membres :

En exercice : 16
Qui ont pris part à la
délibération : 13
Dont pouvoirs : 4
Date de la
convocation :
02/12/2022
Date de publication :
12.12.2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 17 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Bédoin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Alain CONSTANT**, Président du C.C.A.S de Bédoin.

Étaient présents : Mesdames *BEGNIS Pascale, BOES Geneviève, CIPOLLA Stéphanie, DELEUIL Joëlle, LEVY CONSTANT Gilberte, PERRIN Carole,* Messieurs *CAMPON Patrick, DETHES Romain.*

Étaient absents ayant donné procuration : Mme *CHARRETEUR Yannick en faveur de M. Michel FELDMANN ; Mme BARNICAUD Eliane en faveur de Mme PERRIN Carole, Mme BEGNIS Martine en faveur de Mme BEGNIS Pascale, Mme BERNARD Monique en faveur de M. DETHES Romain,*

Monsieur BREZOUT Serge en faveur de M. CAMPON Patrick,

Étaient absents : Messieurs *FELDMANN Michel, POUILLAUDE Vincent.*

N° MA-DEL-2022-09

OBJET : ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

Par délibération N°DE-2022-80 en date du 30 novembre 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Bédoin a élu en son sein 8 membres pour participer au Conseil d'administration du C.C.A.S.

L'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit l'élection au sein du conseil d'Administration d'un Vice-Président qui le préside en l'absence du maire.

Monsieur le Président du C.C.A.S. invite les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature.

Madame Carole PERRIN se porte candidate à la fonction de vice-présidente du C.C.A.S. ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-président à bulletins secrets ;

Après vote à bulletins secrets, sont constatés les résultats suivants :

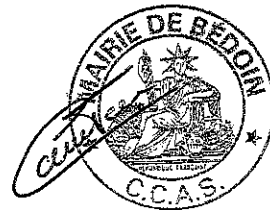
NOMBRE DE VOTANTS	13
NOMBRE DE BULLETINS	13
BULLETINS BLANCS	0
BULLETINS NULS	0
SUFFRAGES EXPRIMÉS	13
Madame Carole PERRIN	13 VOIX

Considérant les résultats ci-dessus, Madame Carole PERRIN est élue en qualité de vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Bédoin.

0	Voix contre
0	Abstention
13	Voix pour

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture de Vaucluse le : 12.12.2022
Et publication sur le site internet de la commune de Bédoin le : 12.12.2022

Pour extrait certifié conforme,
Le Président, M. Alain CONSTANT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'assemblée ayant délibéré et d'un recours contentieux devant le Tribunal de Nîmes (16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NÎMES Cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.